



Harcèlement d'un cabinet de recouvrement

Par **helenamatt**, le **08/03/2013** à **17:01**

bonjour,

Suite a l'achat d'un nouveau véhicule en 2005 mon ami a contracté un credit a sa banque personnel. Il lui ont également inclus se qu'il lui restait de son ancien crédit voiture. Depuis le debut de l'année nous sommes harcelé par une société de recouvrement(ainsi que la famille) pour une mensualité de 500€ qui n'aurait pas était payé. Pas moyen d'aller a la banque savoir s'il ont fait une erreur car nous avons déménagé, et au téléphone on ne nous rappel pas!

Cette dette est forclose puisqu'il n'y a jamais eu de jugement.

J'aimerais donc savoir comment faire pour que cet organisme de recouvrement nous laisse enfin tranquille.

merci de votre aide.